

SEANCE DU 27 JUIN 2008

◇ - ◇ -◇ -◇

L'an deux mil huit, le vingt-sept du mois de juin à huit heures, le Conseil municipal de la Commune de CANEJAN s'est réuni à la Mairie en **séance ordinaire** sous la présidence de Monsieur GARRIGOU Bernard, Maire.

Une convocation a été transmise le 18 Juin 2008 à tous les conseillers municipaux à leur domicile portant l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- Désignation des délégués des Conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

ETAIENT PRESENTS : MM. GARRIGOU, MANO, Mme HANRAS, M. GREZILLIER, Mme GERVAIS, M. PROUILHAC, Mme SALAÜN, M. MARTY, Mlle BOUTER, Mme MORA, M. GRENOUILLEAU, Mmes TAUZIA, CHARTREAU, M. LOQUAY, Mme OLIVIE, MM. JAN, MASSICAULT, Mme PETIT, MM. DEFFIEUX, VEYSSET, GASTEUIL, Mlle BARRAULT, M. MONGIS

ONT DONNE PROCURATION : M. VALLEJO à M. MANO, Mme TOURON à Mme HANRAS, Mme FAURE à M. GRENOUILLEAU, M. LALANDE à M. MARTY, Mme REGLAT à M. MONGIS

ETAIT ABSENTE : Mme ROUSSEL

Mme PETIT, en application de la l'article LO 286-1 du Code Electoral, n'a pas participé à la désignation des délégués du Conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs et a été, de ce fait, comptabilisée parmi les absents lors de l'examen de ce point de l'ordre du jour.

Monsieur PROUILHAC est élu secrétaire et donne lecture du procès-verbal de la séance du neuf juin deux mille huit qui est adopté à l'unanimité.

~~~~~

.../...

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



**SEANCE DU 27 JUIN 2008**



|                                                                                                                                           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>N° 61/2008 : DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS<br/>SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS</b></p> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Monsieur le MAIRE expose :

VU le décret n° 2008-494 du 26 mai 2008 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

VU la circulaire NOR INT/A/08/00113/C du 2 juin 2008 relative à la désignation des délégués des Conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs,

VU l'arrêté préfectoral du 6 juin 2008 fixant dans chaque Commune le nombre de délégués et de délégués suppléants à élire et le mode de scrutin applicable, à savoir, pour la Commune de CANEJAN : 15 délégués titulaires et 5 délégués suppléants élus par scrutin de liste à la représentation proportionnelle avec la plus forte moyenne.

Le bureau électoral, dont la présidence est assurée par Monsieur le MAIRE, est composé des deux membres du Conseil municipal les plus âgés et des deux membres les plus jeunes à l'ouverture du scrutin, c'est-à-dire de Mmes MORA Christiane, CHARTREAU Marie-Claude et de Mlles BARRAULT Camille et BOUTER Aurore.

Une liste a été déposée et enregistrée, composée de MM. GARRIGOU Bernard et MANO Alain, Mmes MORA Christiane et GERVAIS Catherine, MM. PROUILHAC Laurent, MARTY Etienne, GRENOUILLEAU Jean-Louis et GASTEUIL Bruno, Mme TOURON Chantal, M. LALANDE Michel, Mme HANRAS Corinne, MM. DEFFIEUX Denis, LOQUAY Philippe, VEYSSET Pierre et MASSICAULT Francis, Melle BOUTER Aurore, Mmes TAUZIA Cécile, SALAÛN Florence, CHARTREAU Marie-Claude et FAURE Evelyne.

Il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 27
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 27

Monsieur le MAIRE proclame les résultats définitifs suivants :

Liste GARRIGOU : 15 sièges de délégués titulaires et 5 sièges de délégués suppléants

.../...

.../...

- Sont donc désignés :

→ en qualité de **délégués titulaires** :

MM. GARRIGOU Bernard et MANO Alain, Mmes MORA Christiane et GERVAIS Catherine, MM. PROUILHAC Laurent, MARTY Etienne, GRENOUILLEAU Jean-Louis et GASTEUIL Bruno, Mme TOURON Chantal, M. LALANDE Michel, Mme HANRAS Corinne, MM. DEFFIEUX Denis, LOQUAY Philippe, VEYSSET Pierre et MASSICAULT Francis.

→ en qualité de **délégués suppléants** :

Melle BOUTER Aurore, Mmes TAUZIA Cécile, SALAÛN Florence, CHARTREAU Marie-Claude et FAURE Evelyne.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à huit heures trente-cinq.